

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-colomban-44310/carrieres-de-sable-projet-de-maraichage-le-point-sur-les-enquetes-publiques-a-saint-colomban-fc0491f2-74f1-11ef-80dd-ab7e9513bf83>

Plusieurs projets sont soumis à enquête publique à Saint-Colomban. Le maire, Patrick Bertin, fait le point.

Une première procédure s'est déroulée du 10 juin au 10 juillet et a concerné un projet de la société maraîchère, Biodeas qui voudrait construire 6 ha de serres supplémentaires aux 2,6 ha déjà existants et une réserve d'eau 60 000 m³ sur 26 280 m². Ce projet, qui se situe le long de la D178, à la Mandironnière au nord de la commune, a mobilisé la population puisqu'il a reçu 351 contributions. Les conclusions, qui devaient être connues en août, ne devraient finalement être publiées qu'à la mi-octobre, informe le maire, Patrick Bertin, qui revient ensuite sur les retours qu'il a pu obtenir auprès de six maraîchers sur sept. D'après leurs déclarations, le maraîchage représenterait **« 331 ha sur 2 900 ha de surfaces agricoles communales, soit 12 % »**. Sept sociétés exploitent des terres colombanaises, **« mais seulement deux ont leur siège social dans la commune »**, note l'édile qui a voulu remettre à jour les données communales, a priori sous estimées par la chambre d'agriculture.

« L'enquête ne concerne plus qu'une sablière »

Autre sujet soumis à enquête publique, cette année, l'extension de 30 ha voulue par le carrier GSM. Pour rappel, les habitants sont invités à se prononcer jusqu'au 10 octobre sur **« la demande d'autorisation environnementale unique et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan local de l'urbanisme »**. Le maire, favorable à ce projet, rappelle que **« l'enquête ne concerne plus qu'une sablière, puisque j'ai annoncé l'abandon du projet Lafarge en janvier dernier »** et invoque le fait que le dossier actuel a été revu à la baisse par rapport à 2022. **« Des 700 000 tonnes de sable extraites par an, initialement prévues en 2022, nous sommes passés à 500 000 t, puis avec le retrait de Lafarge, nous ne sommes plus qu'à 250 000 t aujourd'hui »** pour satisfaire la demande en sable du territoire.



Profitez-vous de vos avantages abonné(e) ?

Places de concerts, de matchs, livres... ils vous attendent sur LaPlace [J'y vais](#)

Autant de sable en moins, qu'il faudra aller chercher, selon Patrick Bertin, à Vritz en Loire-Atlantique. **« Cela représente 8 000 camions par an, équivalents à 840 000 t de CO2 »**, selon ses calculs. **« Parce qu'ils dépendent du sable »**, Patrick Bertin annonce qu'il ira dans les jours à venir à la rencontre des artisans du BTP.

Enfin, il encourage les habitants qui souhaitent s'entretenir avec M. Lafage, le commissaire enquêteur, **« à ne se rendre qu'une seule fois aux permanences prévues, afin que tout le monde puisse le rencontrer »**. La prochaine aura d'ailleurs lieu ce mercredi 18 septembre, de 14 h 30 à 17 h, en mairie.

Informations et contributions sur registre-dematerialise.fr/5508/